

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE
Canton de MONTAIGU
(85500- Vendée)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 15 Janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 20 H 00, salle polyvalente, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 9 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents :	Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes OUVRARD Elise, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs FICHET Simon, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
Absents excusés :	Mmes PASQUIER Laurence, MORISSET Mary, Mrs BREMAND Romain et LIBAUD François
Pouvoirs :	Mr BREMAND Romain à Mr RONDEAU Landry, Mr LIBAUD François à Mr FICHET Simon
Secrétaire de séance :	Mme BEAUNE Alexandra

N° 15-01-2024-02 – CONSTRUCTION D'UN COURT DE TENNIS : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune peut solliciter une aide financière dans le cadre du projet de réalisation d'un court de tennis au titre du Programme « Equipements sportifs » mis en place par le Conseil Départemental de la Vendée.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer un dossier de demande de subvention et de l'autoriser à signer tous documents relatifs à cette subvention.

Après avoir pris connaissance du dossier de demande de subvention, le Conseil Municipal, à l'unanimité à main levée :

- **VALIDE** le projet
- **DECIDE** de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée
- **APPROUVE** le plan de financement du programme ainsi qu'il suit :

DEPENSES	Montant H.T.	RECETTES	Montant
- Réalisation d'un court de tennis	79 106.15	- Subvention ANS - Subvention Conseil Départemental - Autofinancement	35 063.00 23 731.85 20 311.30
TOTAL	79 106.15	TOTAL	79 106.15

- **APPROUVE** le dossier de demande de subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la subvention.

Date de publication
16/01/2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU

Signé électroniquement par Landry
Rondeau
Date de signature: 16/01/2024
Qualité : Maire de Mesnard la
Barotière